

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31/12/2016**



Société GAT Vie

Société anonyme au capital de 7 000 000 dinars
Siège social : 92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002
MF : 033270B/P/M – RC : B1154371997

Avril 2017

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires

De la société « GAT Vie »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « GAT Vie » au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26/04/2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « GAT Vie », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, l'état de résultat technique, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 90 073 155 dinars, des capitaux propres positifs de 9 451 222 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 445 827 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune

autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par Le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les

informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

➤ Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

➤ **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT Vie » avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 07 avril 2017
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars

RAPPORT SPECIAL

IMMEUBLE MAZARS RUE DU LAC GHAR EL MELH LES BERGES DU LAC – TUNIS – TUNISIE
TEL : +216 71 96 33 80 – FAX : + 216 71 96 43 80
mazars.tunisie@mazars.com.tn – www.mazars.com.tn

ECC MAZARS SARL – Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie – Capital : 100'000 TND – RC : B1112491996 – MF : 578728R/A/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires

De la Société « GAT Vie »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2016 (autres que rémunérations des dirigeants) :

1. GAT Vie à servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 483 826 dinars.
2. GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 32 648 dinars.
3. GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29 348 dinars.
4. GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les commissions payées par GAT Assurances pour le compte de GAT Vie pour un montant de 102 850 dinars.
5. GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications légales réglées par GAT Assurances pour un montant de 8 580 dinars.
6. Suite à l'opération de transfert du portefeuille vie de GAT Assurances à GAT VIE avec date d'effet à partir du 01/01/2014, une quittance de prime a été retournée erronée en 2016 à GAT Assurance et par conséquent, elle a fait l'objet d'un mémoire de règlement au profit de GAT Vie pour un montant net de 91 629 dinars.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2016 :

1. GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2016 s'élève en TTC à 4 530 dinars.
2. GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2016 s'élève à 170 762 dinars.
3. GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2016 s'élève à 349 480 dinars.
4. GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2016 s'élève à 8 000 dinars.
5. GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2016 s'élève à 9 350 dinars.
6. La quote part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 683 599 dinars.
7. La quote part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie) s'élève à 57 366 Dinars.
8. GAT ASSURANCES a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 21 468 dinars.
9. GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2015 s'élève à 47 230 dinars.
10. Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2016 de 879 945 dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.
11. GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès du GAT ASSURANCE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2016 s'élève à 13 044 Dinars.
12. GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2016 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 35 616 dinars et Ridha Jlassi : 4 194 dinars.
13. GAT VIE a reçu des jetons de présence de sa filiale GAT Immobiliers pour un montant Brut de 6 250 dinars.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définis comme suit :
 - Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 14/06/2013.
 - Le DGA de GAT VIE a été désigné par le conseil d'administration du 06/04/2016.
 - Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
2. Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2016 se présentent comme suit :
 - Les jetons de présence de l'exercice 2015 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2016 et s'élèvent à 24 000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit des jetons de présence au titre de l'exercice 2015 la somme de 12 000 dinars en brut. Ces montants ont été réglés courant le mois d'août 2016.
 - La quote-part de la rémunération du Président Directeur Général dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2016 s'élève à 32 259 dinars.

Cette même assemblée Générale décide d'allouer les mêmes montants de jetons de présence au titre de 2016 et dans les mêmes conditions.

Montants bruts en dinars	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à CT	32 259	32 259	94 450	5 457	36 000	36 100
Avantages à long termes			3 767			
Avantages en nature			13 624	2 143		
Total	32 259	32 259	111 841	7 600	36 000	36 100

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 07 avril 2017
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars

ETATS FINANCIERS au 31/12/2016

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2016 (Exprimé en dinars tunisiens)

	Actifs	Notes	31/12/2016			NET AU 31/12/2015
			Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels		Note 4	249 568	249 568	0	0
	AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		249 568	249 568	0	0
Actifs corporels d'exploitation			304 903	169 276	135 627	51 234
	AC21 Installations techniques et machines		274 115	140 171	133 944	49 921
	AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		30 788	29 105	1 683	1 313
Placements		Note 5	68 682 829	962 573	67 720 256	64 828 282
	AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées		6 214 665	-	6 214 665	6 214 665
	AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		6 214 665	-	6 214 665	6 214 665
	AC33 Autres placements financiers		62 468 164	962 573	61 505 591	58 613 617
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		13 501 370	927 888	12 573 482	13 481 299
	AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		24 818 540	29 685	24 788 855	22 130 284
	AC334 Autres Prêts		48 254	5 000	43 254	52 034
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		24 100 000	-	24 100 000	22 950 000
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte		Note 6	10 756 117	45 718	10 710 399	9 861 857
Part des réassureurs dans les provisions techniques		Note 7	1 374 007	-	1 374 007	1 722 700
	AC520 Provisions d'assurances vie		1 290 628	-	1 290 628	1 400 976
	AC530 Provisions pour sinistres Vie		83 379	-	83 379	321 724
Créances		Note 8	5 783 586	411 417	5 372 169	4 280 504
	AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe		2 341 282	411 417	1 929 865	1 220 341
	AC611 Primes acquises et non émises		404 351	-	404 351	123 941
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		1 936 931	411 417	1 525 514	1 096 400
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		1 574 873	-	1 574 873	1 574 845
	AC63 Autres Créances		1 867 431	-	1 867 431	1 485 318
	AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 665 520	-	1 665 520	1 263 717
	AC633 Débiteurs divers		201 911	-	201 911	221 601
Autres éléments d'Actif		Note 9	4 817 877	57 180	4 760 697	2 577 808
	AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		2 801 630	57 180	2 744 450	1 127 756
	AC73 Comptes de régularisation Actif		2 016 247	-	2 016 247	1 450 052
	AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		1 866 651	-	1 866 651	1 290 731
	AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		149 596	-	149 596	159 321
Total de l'Actif:			91 968 887	1 895 732	90 073 155	83 322 385

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2016 (Exprimé en dinars tunisiens)

 Capitaux propres et passif du Bilan	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CP1 Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	7 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		368 746	332 781
CP4 Autres capitaux propres		443 314	443 314
CP5 Résultat reporté		193 335	-801 848
Total capitaux propres avant résultat :		8 005 395	6 974 247
CP6 Résultat au 31/12		1 445 827	1 521 147
Total capitaux propres avant affectation :	Note 10	9 451 222	8 495 394
PA2 Provisions pour autres risques et charges		210 821	115 716
PA23 Autres provisions		210 821	115 716
Crédit Fournisseurs d'Immobilisations		0	722
PA3 Provisions techniques brutes	Note 11	64 745 400	60 636 958
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie			
PA320 Provisions d'assurances Vie		58 853 375	55 780 382
PA330 Provisions pour sinistres Vie		3 523 775	2 890 996
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		61 042	46 689
PA360 Autres provisions techniques Vie		2 307 208	1 918 891
PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte	Note 12	12 375 472	10 549 275
PA5 Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	Note 13	1 374 007	1 722 700
PA6 Autres dettes	Note 14	1 338 018	1 298 540
PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>		0	0
PA63 <u>Autres dettes</u>		1 338 018	1 298 540
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		0	0
PA632 Personnel		0	0
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		271 117	341 462
PA634 Crédeurs divers		1 065 228	955 375
PA635 Concours bancaires		1 673	1 703
PA7 Autres passifs	Note 15	578 215	503 080
PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>		578 215	503 080
Total des capitaux propres et du Passif :		90 073 155	83 322 385

Etat de résultat technique vie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2016 (Exprimé en dinars tunisiens)

 Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Notes	Opérations Brutes 31/12/2016	Cessions 31/12/2016	Opérations Nettes 31/12/2016	Opérations Nettes 31/12/2015
Primes	Note 16	18 572 560	- 635 397	17 937 163	12 745 387
PRV11 Primes émises et acceptées		18 572 560	- 635 397	17 937 163	12 745 387
Produits de placements	Note 17	4 767 749	-	4 767 749	4 246 134
PRV21 Revenus des placements		4 615 598		4 615 598	3 917 042
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements		36 311	-	36 311	220
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		115 840	-	115 840	328 872
Autres produits techniques				-	-
Charge de sinistres	Note 18	- 13 423 490	118 448	- 13 305 042	- 6 325 877
CHV11 Montants payés		- 12 790 711	356 793	- 12 433 918	- 5 257 849
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		- 632 779	- 238 345	- 871 124	- 1 068 028
Variation des autres provisions techniques	Note 19	- 5 301 860	- 110 347	- 5 412 207	- 6 625 796
CHV21 Provisions d'assurance vie		- 3 072 994	- 93 958	- 3 166 952	- 2 463 622
CHV22 Autres provisions techniques		- 402 669	- 16 389	- 419 058	- 81 656
CHV23 Provisions sur Contrats en Unité de compte		- 1 826 197	-	- 1 826 197	- 4 080 518
Participation aux bénéfices et ristournes	Note 20	- 36 425	329 005	292 580	229 146
Frais d'exploitation	Note 21	- 1 339 612	49 567	- 1 290 045	- 1 290 710
CHV41 Frais d'acquisition		- 854 094	49 567	- 804 527	- 724 027
CHV43 Frais d'Administration		- 485 518	-	- 485 518	- 566 683
Autres charges techniques	Note 22	- 924 030	-	924 030	- 603 569
Charges des placements	Note 23	- 274 127	18 496	- 292 623	- 615 039
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		- 25 647	18 496	- 44 143	- 69 769
CHV92 Correction de valeur sur placements		- 21 900	-	- 21 900	- 199 010
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		- 226 580	-	- 226 580	- 346 260
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	Note 24	- 169 266	-	169 266	204 124
Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie		1 871 499	-267 220	1 604 279	1 555 552

Etat de résultat de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2016 (Exprimé en dinars tunisiens)

	Etat de Résultat	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
	Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	-	-
	Résultat Technique de l'Assurance Vie	1 604 279	1 555 552
	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Vie	169 266	204 124
	Autres produits non techniques	-	676
	Autres charges non techniques	537	<6>
	Résultats provenant des activités ordinaires	1 774 082	1 760 346
	Impôts sur le Résultat	<246 869>	<239 199>
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	1 527 213	1 521 147
	Pertes Extraordinaires	<81 386>	
	Effet des modifications comptables	-	-
	Résultat net après modifications comptables :	1 445 827	1 521 147

Etat de flux de trésorerie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2016 (Exprimé en dinars tunisiens)

 État de flux de trésorerie Général (méthode directe)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés		13 681 158	12 448 617
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	-	8 609 417	4 999 428
E6 Décaissements de primes pour les cessions	-	286 595	213 137
E9 Commissions versées aux intermédiaires	-	133 589	119 389
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-	1 611 092	2 147 537
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes			
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires			
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	27 551 203	54 257 180
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers		23 829 736	45 122 898
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	895 566	370 071
E16 Produit financiers reçus		3 824 721	2 796 800
E17 Impôts sur les bénéfices payés			
E18 Autres mouvements	-	95 400	44 923
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	Note 26	2 152 753	- 1 783 350
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	58 029	
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		12 000	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	Note 27	- 46 029	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2 Dividendes et autres distributions	F2	490 000	
F3 Encaissements provenant d'emprunts	F3		
F4 Remboursements d'emprunts	F4		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	F5		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	Note 28	- 490 000	-
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variations de trésorerie		1 616 724	- 1 783 350
Trésorerie de début d'exercice		1 183 233	2 966 583
Trésorerie de fin d'exercice		2 799 957	1 183 233

Tableau des engagements reçus et donnés
Exercice clos le 31 décembre 2016 (Exprimé en dinars tunisiens)

	Intitulé	31/12/2016	31/12/2015
HB1	Engagements reçus	949 895	969 895
	Avals, cautions de garanties sur conventions de por	699 945	699 945
	Autres engagements reçus	249 950	269 950
HB2	Engagements donnés		
	HB2: Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres		
	HB2: Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
	HB2: Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
	HB2: Autres engagements donnés		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS au 31/12/2016

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation des dits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance vie et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance vie.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

Dans le but de promouvoir l'activité de la société, le premier semestre de l'exercice 2016 a été marqué par le changement du mode de gouvernance de la société avec la nomination d'un Directeur Général Adjoint.

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unité de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

Les provisions techniques comprennent :

- 1) **Les provisions mathématiques :**

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

2) Les provisions pour sinistres à payer :

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2016 et dont la déclaration est parvenue le début de l'exercice 2017.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

3) Les réserves de stabilité :

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinée à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

4) Les provisions pour participation aux bénéfices :

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats .

5) Les provisions des contrats en unités de compte :

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

• Les Etats de Résultat :

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance vie et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance vie. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au cours de l'exercice 2016, les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

- **Les états financiers :**

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- Le bilan ;
- L'état de résultat technique de l'assurance vie ;
- L'état de résultat ;
- L'état de flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2016 totalise tant à l'actif qu'au passif 90 073 155 dinars (dont 8 005 395 Dinars comme total Capitaux propres avant résultat de l'exercice) contre 83 322 385 dinars en 2015 accusant ainsi une hausse de 8,10 %.

L'exercice 2016 a dégagé un résultat bénéficiaire de 1 445 827 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 1 521 147 dinars en 2015.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2016 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 17 937 163 dinars contre 12 745 387 dinars l'exercice 2015.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2016.

Note sur le Bilan

Note n° 4 : Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels d'exploitation sont composés d'un logiciel informatique développé en 2008.

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2016 une valeur brute de 304 903 dinars les amortissements totalisent 169 277 dinars soit une valeur nette de 135 626 dinars contre une valeur comptable nette de 51 234 dinars à fin 2015.

Note n° 5 : Les placements

Le portefeuille des placements de GAT Vie totalise au 31 décembre 2016 un montant net de 67 720 257 dinars contre 64 828 282 dinars au 31 décembre 2015, soit une hausse de 4,5%.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Placements	2016			2015		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	15 206 000	-	15 206 000	15 206 000	-	15 206 000
Emprunts obligataires	9 582 855	-	9 582 855	6 924 284	-	6 924 284
Compte à terme	24 100 000	-	24 100 000	22 950 000	-	22 950 000
Billets de trésorerie	29 685	29 685	0	29 685	29 685	-
Titres cotés, sicav et FCP	11 631 980	389 956	11 242 024	12 543 795	393 954	12 149 841
Titres et Actions non cotés	8 084 055	537 931	7 546 124	8 084 055	537 931	7 546 124
Autres prêts	48 254	5 000	43 254	57 034	5 000	52 034
Total	68 682 829	962 572	67 720 257	65 794 853	966 571	64 828 282

Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unité de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unité de compte présente un solde net de 10 710 399 dinars au 31 décembre 2016 contre 9 861 857 dinars à fin 2015 soit une hausse de 8,6%.

Cette importante évolution est expliquée notamment par la production des affaires nouvelles de l'année 2016.

Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la Charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à 1 374 007 dinars contre 1 722 700 dinars l'exercice précédent.

Note n° 8 : Les créances

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2016 pour un montant net de 5 372 169 dinars contre 4 280 503 dinars à fin 2015 et présente le détail suivant :

En Dinars	2016	2015
Créances nées d'op. d'assurances directes	1 929 865	1 220 341
Créances nées d'opérations de réassurances	1 574 873	1 574 845
Etat et organismes de sécurité sociale	1 665 808	1 263 717
Débiteurs divers	201 623	221 601
Total	5 372 169	4 280 504

- Créances nées d'opération d'assurances :

Créances nées d'opération d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances sont au 31/12/2016s par agence et par quittance. Ces créances représentent 10,4 % du chiffre d'affaires 2016 alors qu'en 2015 ce rapport était de 12%.

- Créances nées d'opération de réassurances :

Le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 574 873 dinars au 31 décembre 2016 contre 1 574 845 en 2015.

- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques :

Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.

- Débiteurs Divers :

Ce compte présente à fin 2016 un solde de 201 623 dinars contre 221 601 dinars l'exercice précédent. La régression de ce poste s'explique par l'encaissement partiel de la créance née suite à la cession d'une valeur immobilisée pour un montant de 20 000 dinars.

Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2016 un montant net de 4 760 697 dinars contre 2 577 809 dinars en 2015 et se détaille comme suit :

En Dinars	2016	2015
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	2 744 451	1 127 756
Comptes de régularisation	2 016 247	1 450 052
Total	4 760 697	2 577 808

Les Comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2016	2015
Les intérêts et loyers acquis et non échus	1 866 651	1 290 731
Les autres comptes de régularisation	149 596	159 321
Total	2 016 247	1 450 052

Note n°10 : Capitaux propres et réserves

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2016 un montant de 9 451 222 dinars contre 8 495 394 dinars au 31 décembre 2015 enregistrant ainsi une hausse de 11,25%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinar	2015	Variation (+)	Variation (-)	2016
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	67 270	35 965		103 235
Réserves facultatives	213 511			213 511
réserves pour fonds social	52 000			52 000
Résultat reportés	- 801 848	995 182		193 335
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2015	1 521 147		- 1 521 147	-
Résultat de l'exercice 2016	-	1 445 827		1 445 827
Total des capitaux propres	8 495 394	2 476 974	- 1 521 147	9 451 222

Note n°11 : Les Provisions techniques brutes

Au 31 décembre 2016, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 64 745 400 dinars contre 60 636 958 dinars au 31 décembre 2015.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

En Dinars	2016	2015
Provisions mathématiques	58 853 375	55 780 382
Provisions pour sinistres à payer	3 523 775	2 890 996
Autres provisions techniques	2 307 208	1 918 891
Provisions pour participation aux bénéfices	61 042	46 689
Total	64 745 400	60 636 958

- **Les provisions mathématiques :**

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 5,5% passant de 55 780 382 dinars en 2015 à 58 853 375 dinars au 31 décembre 2016. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2016	2015
Contrats Mixte	36 277 269	37 409 503
Contrats Epargne	11 753 391	6 929 568
Contrats Décès	10 822 715	11 441 311
Total	58 853 375	55 780 382

- **Les provisions pour sinistres :**

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2016 à 3 523 775 dinars contre 2 890 996 dinars en 2015. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances 31/12/2016 comme suit :

En Dinars	2016	2015
Contrats Mixte	1 649 264	1 114 063
Contrats Epargne	252 934	51 709
Contrats Décès	1 621 577	1 725 224
Total	3 523 775	2 890 996

- **Les provisions pour participation aux bénéfices :**

Au 31/12/2016, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 61 042 dinars contre 46 689 dinars en 2015.

- **Les autres provisions techniques : La provision de stabilité**

Cette provision a pour but face de faire aux déficits techniques éventuels. Ce poste présente un solde de 2 307 208 dinars en 2016 contre 1 918 892 dinars en 2015.

Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unité de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unité de compte s'élèvent à 12 375 472 dinars contre 10 549 275 dinars soit une hausse de 17,3%.

L'actif représentatif des U.C a totalisé un montant net 10 710 399 dinars contre 9 861 857 dinars.

L'écart entre les provisions techniques et les actifs adossés aux contrats en U.C est justifié, d'une part, par le fait qu'au 31.12 une partie des primes émises demeurent non encaissées.

D'autre part, la compagnie a encaissé en fin d'année des primes des contrats en Unité de Compte alors que le placement correspondant n'a pas été effectué pour des raisons de date de valeur.

Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 1 374 007 dinars. Il est constitué principalement de la part des réassureurs dans les provisions techniques suite au transfert.

Note n°14 : Les dettes

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2016 à 1 338 017 dinars contre 1 298 540 dinars à fin 2015. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	2016	2015
Etat et organismes de sécurité sociale	271 117	341 462
Créditeurs divers	1 065 227	955 375
Concours bancaires	1 673	1 703
Total	1 338 017	1 298 540

- Créditeurs divers :

La rubrique « créditeurs divers » totalise en 2016 un solde de 1 065 227 dinars contre 955 376 en 2015 composée essentiellement des dettes envers la société mère.

En effet, le solde du compte courant du GAT Assurances présente un solde créditeur de 879 945 dinars contre un solde créditeur de 814 368 dinars l'exercice précédent.

Note n°15 : Les autres passifs

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif, ils s'élèvent en 2016 à 578 215 dinars contre 503 080 dinars en 2015. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements. Sa hausse s'explique par les nouvelles acquisitions enregistrées en 2016.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance vie

Note n°16 : Les primes émises

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2016 s'élèvent à 18 572 560 dinars contre 13 429 891 dinars l'exercice précédent.

Cette importante hausse a touché principalement les contrats épargne suite à des opérations de reconversion des contrats existant.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 635 397 dinars contre 684 504 dinars en 2015.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance 31/12/2016 se présente comme suit :

En Dinars	2016	2015	Tx Evolution
Contrats Mixte	5 303 087	4 484 476	18%
Contrats Epargne	6 765 921	2 173 371	211%
Contrats Décès	2 240 556	1 853 833	21%
Contrats en Unité de Compte	4 262 996	4 918 211	-13%
Total	18 572 560	13 429 891	38%

Note n°17: Les produits des placements

Au 31 décembre 2016, les produits bruts de placements ce sont élevés à 4 767 749 dinars et les charges de placement ont atteint 274 127 dinars. Le revenu net de placement a atteint 4 493 622 dinars contre un revenu net de 3 652 665 dinars l'exercice précédent.

Note n°18: La Charge de sinistres

En 2016, on a enregistré une charge de sinistre nette de cession de 13 305 043 dinars contre 6 325 877 dinars l'exercice précédent soit 74 % du chiffre d'affaires contre 50 % l'exercice précédent.

Cette importante hausse s'explique par les transferts des provisions entre les contrats générant un chiffre d'affaires par compensation.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élèvent au 31/12/2016 à 118 447 dinars.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2016.

La répartition des montants payés entre les différentes catégories d'assurances 31/12/2016 se présente comme suit :

En Dinars	2016	2015	Tx Evolution
Contrats Mixte	6 581 370	3 066 682	115%
Contrats Epargne	2 692 370	651 351	313%
Contrats Décès	985 855	870 923	13%
Contrats en Unité de Compte	2 531 116	801 726	216%
Total	12 790 711	5 390 682	137%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit :

En Dinars	2016	2015
Contrats Mixte	535 201	973 232
Contrats Epargne	201 225	23 581
Contrats Décès	- 103 647	295 324
Total	632 779	1 292 137

Note n°19 : Variation des autres provisions techniques

Ce poste a atteint, en brut, au 31 décembre 2016 la somme de 5 301 860 dinars contre 6 572 203 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2016	2015
Contrats Mixte	- 1 142 449	5 069 914
Contrats Epargne	4 823 824	- 1 335 502
Contrats Décès	- 205 713	- 1 242 727
Contrats en Unité de Compte	1 826 197	4 080 518
Total	5 301 860	6 572 202

Note n°20 : Participations aux bénéfices et ristournes

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice 2016 s'est élevée à 36 425 dinars contre 2 172 dinars l'exercice précédent.

Note n°21 : Les frais d'exploitation

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2016, la somme de 1 339 612 dinars contre 1 351 688 dinars en 2015 soit une baisse de 1,4%. Ces frais représentent 7% du chiffre d'affaires en 2016 contre 10% en 2015.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- **Les frais d'acquisition :**

Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31/12/2016 à 854 094 Dinars contre 785 005 dinars.

- **Les frais d'administration :**

Ils correspondent aux frais internes et externes par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2016 à 485 518 Dinars contre 566 683 Dinars l'exercice précédent.

Note n°22 : Les autres charges techniques

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2016 à 924 030 dinars soit 5 % du Chiffre d'affaires contre 4% en 2015.

Note n°23 : Les charges de placements

Les charges de placements se sont élevées en 2016 à 274 127 dinars contre 615 039 dinars l'exercice 2015. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2016	2015
Charges de gestion des placements,	25 647	48 200
Correction de valeur sur placements	21 900	199 010
Pertes provenant de la réalisation des placements	226 580	346 260
Total	274 127	593 470

- **Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment, les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements, une partie des loyers payés

- **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constaté sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

- **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suites à la cession des actions cotées.

Note n°24 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat

Pour les entreprises qui pratiquent exclusivement l'assurance sur la vie, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au cours de l'exercice 2016, les actifs de GAT VIE 31/12/2016 ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Au 31 décembre 2016, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 4 465 442 dinars contre un revenu net de 3 652 665 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 169 266 dinars contre 204 124 dinars au 31 décembre 2015.

2- LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2016 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 1 604 278 dinars contre un bénéfice technique de 1 555 552 dinars 2015.

Note n°25 : Le résultat des activités ordinaires

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2016 avant impôt s'élève à 1 774 082 dinars contre 1 760 346 dinars en 2015.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 246 869 dinars pour l'exercice 2016.

Le résultat net de l'exercice 2016 est bénéficiaire et s'élève à 1 445 827 dinars contre un résultat bénéficiaire de 1 521 147 dinars en 2015.

Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie qui proviennent des activités de l'entreprise au 31/12/2016 peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°26 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au cours de l'exercice 2016, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 2 152 754 dinars contre (-1 783 349) dinars en 2015.

Note n°27 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

En 2016, les flux liés aux activités d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2016 à (-46 029) dinars.

Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Au cours de l'exercice 2016, GAT VIE a payé les dividendes de l'exercice 2015 pour un montant de 490 000 dinars.

La variation de la trésorerie est de 1 616 725 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 2 799 957 dinars contre 1 183 233 dinars en 2015.

Note n°29 : Note sur les opérations liées

En application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales (CSC), nous vous soumettons ci-après les conventions réglementées de la société GAT VIE relatives à l'exercice 2016 :

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2016 (autres que rémunérations des dirigeants) :

- GAT Vie à servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 483 826 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 32 648 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29 348 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les commissions payées par GAT Assurances pour le compte de GAT Vie pour un montant de 102 850 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications légales réglées par GAT Assurances pour un montant de 8 580 dinars.
- Suite à l'opération de transfert de portefeuille vie de GAT Assurances à GAT VIE avec date d'effet 01/01/2014, une quittance retournée impayé à GAT Assurance et refacturé à GAT Vie pour un montant net de 91 629 dinars.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2016 :

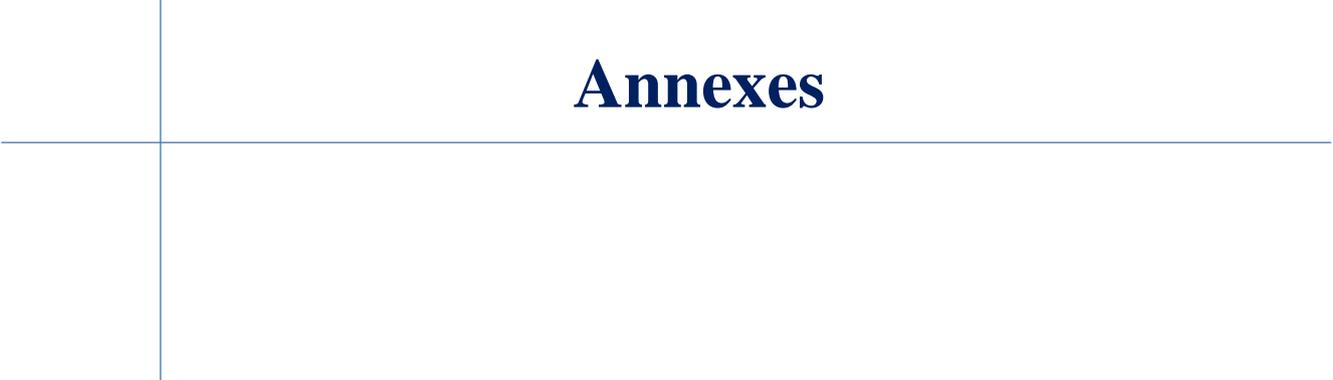
- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2016 s'élève en TTC à 4 530 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2016 s'élève à 170 762 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2016 s'élève à 349 480 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2016 s'élève à 8 000 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2016 s'élève à 9 350 dinars.
- La quote part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 683 599 dinars.
- La quote part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie) s'élève à 57 366 Dinars.
- GAT ASSURANCES a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 21 468 dinars.

- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2015 s'élève à 47 230 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2016 de 879 945 dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès du GAT ASSURANCE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2016 s'élève à 13 044 Dinars.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2016 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 35 616 dinars et Ridha Jlassi : 4 194 dinars.
- GAT VIE a reçu des jetons de présence de sa filiale GAT Immobiliers pour un montant Brut de 6 250 dinars.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définis comme suit :
 - Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 14/06/2013.
 - Le DGA de GAT VIE a été désigné par le conseil d'administration du 06/04/2016.
 - Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2016 se présentent comme suit :
 - Les jetons de présence de l'exercice 2015 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2016 et s'élèvent à 24 000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit des jetons de présence au titre de l'exercice 2015 la somme de 12 000 dinars en brut. Ces montants ont été réglés courant le mois d'Août 2016.
 - La quote-part de la rémunération du Président Directeur Général dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2016 s'élève à 32 259 dinars.

Montants bruts en dinars	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à CT	32 259	32 259	94 450	5 457	36 000	36 100
Avantages à long termes			3 767			
Avantages en nature			13 624	2 143		
Total	32 259	32 259	111 841	7 600	36 000	36 100



Annexes

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2016															
	Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions									
		A	Acquisition	Cessions	A	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		V.N.C	
		l'ouverture	ou constitution	ou reprises	la clôture	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	A la clôture	
Actifs incorporels		249 568	-	-	249 568	249 568	-	-	-	-	-	-	249 568	-	-
Concessions, brevets, marques		249 568	-	-	249 568	249 568	-	-	-	-	-	-	249 568	-	-
Actifs corporels d'exploitation		224 981	110 859	30 937	304 903	173 747	-	15 746	-	20 216	-	-	169 277	-	135 626
Installations techniques et machines		195 229	109 822	30 937	274 115	145 308	-	15 079	-	20 216	-	-	140 171	-	133 944
Autres installations, outillage et mobilier		29 751	1 037	-	30 788	28 438	-	667	-	-	-	-	29 105	-	1 683
Placements		75 724 350	-	-	79 438 946	-	1 034 211	-	3 742 311	-	3 768 231	-	1 008 291	-	78 430 656
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés		6 214 665	-	-	6 214 665	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 214 665
Autres placements financiers		69 509 685	-	-	73 224 282	-	1 034 211	-	3 742 311	-	3 768 231	-	1 008 291	-	72 215 991
Actions, autres titres à revenu variable		14 413 185	10 989 747	11 901 563	13 501 370	-	931 886	-	3 732 761	-	3 736 759	-	927 888	-	12 573 482
Obligations et autres titres à revenu fixe		22 159 969	3 000 000	341 429	24 818 540	-	29 685	-	-	-	-	-	29 685	-	24 788 855
Prêts hypothécaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres prêts		57 034	2 167	10 946	48 255	-	5 000	-	-	-	-	-	5 000	-	43 255
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		22 950 000	4 350 000	3 200 000	24 100 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 100 000
Autres		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte		9 929 497	9 695 863	8 869 243	10 756 117	-	67 640	-	9 550	-	31 472	-	45 718	-	10 710 399

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2016

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 214 665	6 214 665	9 418 526	3 203 861
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	11 039 426	10 111 538	12 053 685	1 942 147
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	2 461 944	2 461 944	2 485 593	23 649
Autres parts d'OPCVM (4)				
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	24 818 540	24 788 856	24 788 856	
Autres prêts et effets assimilés	48 254	43 254	43 254	
Dépôts auprès des entreprises cédantes	24 100 000	24 100 000	24 100 000	
Autres dépôts (6)				
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	10 756 117	10 710 399	10 710 399	
Total :	79 438 946	78 430 656	83 600 313	5 169 657

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Inventaire 2013</i>					
Règlements cumulés	3 962 088	4 493 752	1 573 061	2 474 989	2 055 778
Provisions pour sinistres	28 119	12 495	363	255 514	189 552
Total charges des sinistres	3 990 207	4 506 248	1 573 423	2 730 503	2 245 330
Primes acquises	2 754 064	2 790 025	3 220 991	4 623 080	6 356 724
% sinistres / primes acquises	144,88%	161,51%	48,85%	59,06%	35,32%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2010	2011	2012	2013	2014
<i>Inventaire 2014</i>					
Règlements cumulés	4 493 752	1 748 461	2 482 095	2 179 654	2 412 044
Provisions pour sinistres	20 522	617	314 321	240 653	1 388 957
Total charges des sinistres	4 514 274	1 749 077	2 796 416	2 420 307	3 801 001
Primes acquises	2 790 025	3 220 991	4 623 080	6 356 724	7 798 944
% sinistres / primes acquises	161,80%	54,30%	60,49%	38,07%	48,74%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Inventaire 2015</i>					
Règlements cumulés	1 779 363	2 482 095	2 182 685	3 055 672	4 715 438
Provisions pour sinistres	254	3 216	58 876	1 000 819	3 956 592
Total charges des sinistres	1 779 617	2 485 310	2 241 561	4 056 491	8 672 030
Primes acquises	3 220 991	4 623 080	6 356 724	7 798 944	13 429 891
% sinistres / primes acquises	55,25%	53,76%	35,26%	52,01%	64,57%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2012	2013	2014	2015	2016
<i>Inventaire 2016</i>					
Règlements cumulés	2 490 365	2 189 489	3 289 264	8 169 290	9 052 323
Provisions pour sinistres	80 435	113 599	252 229	439 138	2 592 102
Total charges des sinistres	2 570 800	2 303 088	3 541 494	8 608 428	11 644 425
Primes acquises	4 623 080	6 356 724	7 798 944	13 429 891	18 572 560
% sinistres / primes acquises	55,61%	36,23%	45,41%	64,10%	62,70%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2016

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers	35 598		35 598
Revenus des autres placements	39 648	4 692 504	4 732 151
Total produits des placements	75 246	4 692 504	4 767 749
Frais externes et internes	-	274 127	274 127
Total charges des placements	-	274 127	274 127

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2016	Total
Primes Acquisés	18 572 560
Charges de prestations	<13 423 490>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<5 301 860>
Autres Produits Techniques	
Solde de souscription :	<152 790>
Frais d'acquisition	<854 094>
Autres charges de gestion nettes	<1 409 549>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<2 263 642>
Produits nets de placements	4 324 356
Participation aux résultats	<36 425>
Solde Financier :	4 287 931
Part des réassureurs dans les primes acquises	<635 397>
Part des réassureurs dans les prestations payées	118 447
Part des réassureurs dans les charges de provisions	<110 347>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	310 509
Commissions reçues des réassureurs	49 567
Solde de réassurance :	<267 221>
Résultat technique Décembre 2016	1 604 278
Résultat technique Décembre 2015	1 555 551
Variation 2016 - 2015 :	3%
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	228 507
Rachats Vie payés	7 291 118
Sinistres et Capitaux échus Vie	4 979 661
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 31 Décembre 2016	77 120 872
Provisions techniques brutes Vie au 31 Décembre 2015	71 186 233

Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique		
par catégorie d'assurance aux états financiers	Raccordement	Total
Catégorie : Vie au 31/12/2016		
Primes Acquisées	PRV11	18 572 560
Charges de prestations	CHV11	<13 423 490>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	<5 301 860>
Solde de souscription :		<152 790>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<854 094>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	<1 409 549>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<2 263 642>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	4 324 356
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-36 425
Solde Financier :		4 287 931
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<635 397>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	118 447
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-110 347
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	310 509
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	49 567
Solde de réassurance :		<267 221>
Résultat technique :		1 604 278
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		228 507
Montants des rachats Vie		7 291 118
Sinistres et Capitaux échus Vie		4 979 661
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		77 120 872
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		71 186 233